

Chalet la rose des vents

Règlement du chalet

Capacité :

Le chalet *la Rose des Vents* peut accueillir un maximum de 8 personnes. Les groupes de jeunes adultes doivent être âgés de plus de 21 ans.

Le ou les locataires sont responsables de leurs visiteurs.

Non fumeur :

Il est interdit de fumer à l'intérieur du chalet.

Animaux :

Les animaux ne sont pas autorisés.

Clés :

Le locataire est responsable des clés du chalet. La perte de clés occasionne des frais de 25 \$.

Entretien :

La vaisselle doit être laissée propre à la fin du séjour.

Le locataire veillera à ne pas en jeter des déchets dans les éviers, lavabos, baignoire ou toilettes pouvant obstruer les canalisations.

Durant toute la location, le locataire est responsable de l'entretien du chalet et de ses abords; un service de femme de ménage est disponible, sur demande.

Tel : 819-327-3720

info@chaletlarosedesvents.com



Chalet la rose des vents

Communications téléphoniques :

Il y a un téléphone à disposition pour les appels locaux ; pour les interurbains, une carte d'appel est nécessaire.

Feu :

Le bois de foyer est fourni.

Une poubelle en aluminium est disponible au sous-sol afin d'y déposer les cendres. Aucun arbre ou branches au sol ne peuvent être utilisés pour alimenter le feu.

Nuisances sonores :

Le locataire est responsable de ne pas troubler la paix du voisinage.

Responsabilité du locataire :

Le locataire est responsable du chalet ainsi que de son contenu ; toute utilisation non appropriée provoquant des dommages seront à la charge du locataire et pourront être déduits du dépôt de sécurité. En cas de défectuosité constatée de la part du locataire pendant son séjour, celui-ci doit en aviser immédiatement l'intendant.

Tel : 819-327-3720

info@chaletlarosedesvents.com

